



PROCOLE URGENGE EN EPS

<p>HORAIRE DE L'INFIRMERIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Horaire d'ouverture de l'infirmierie L'infirmierie est ouverte tous les jours. Les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lundi</th> <th>Mardi</th> <th>Mercredi</th> <th>Jeudi</th> <th>Vendredi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7h30 à 13h30</td> <td>7h30 à 13h30</td> <td>7h30 à 13h30</td> <td>7h30 à 13h30</td> <td>7h30 à 13h30</td> </tr> <tr> <td>14h30 à 16h30</td> <td>14h30 à 14h45</td> <td>14h30 à 17h</td> <td>14h30 à 15h</td> <td>14h30 à 17h30</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> L'infirmierie est fermée tous les jours de 13h30 à 14h30. Les mardis de 14h45 à 17h et les vendredis de 15h à 17h, l'infirmierie est fermée pour temps administratif. ● Pour joindre l'infirmière sur les horaires d'ouverture de l'infirmierie <ul style="list-style-type: none"> ➤ Téléphone portable de fonction : 0554 890 82 71 ➤ Depuis une ligne interne : 1128 <p>Centre de secours/Pompiers/Police/SAMU : 112</p>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	7h30 à 13h30	7h30 à 13h30	7h30 à 13h30	7h30 à 13h30	7h30 à 13h30	14h30 à 16h30	14h30 à 14h45	14h30 à 17h	14h30 à 15h	14h30 à 17h30
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi												
7h30 à 13h30	7h30 à 13h30	7h30 à 13h30	7h30 à 13h30	7h30 à 13h30												
14h30 à 16h30	14h30 à 14h45	14h30 à 17h	14h30 à 15h	14h30 à 17h30												
<p>PROTOCOLES DE SOINS ET CONDUITE A TENIR EN CAS D'URGENCE</p> <p>Voici le protocole à suivre en cas de blessé grave durant le cours d'EPS ou durant le déplacement encadrant le cours d'EPS.</p>	<p>ACCIDENTS Scolaire élèves L'URGENCE : « État dans lequel se trouve un individu lorsque sa santé est menacée si des soins ne sont pas immédiatement prodigués ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger la victime : Éloigner les autres élèves de la victime. Les élèves ont en effet tendance à se regrouper autour de l'élève blessé, de lui parler, de le secouer... Forcer le reste de la classe à s'asseoir ou à se regrouper à distance raisonnable de la victime. - Alerter : (blessé léger : infirmière ; blessé moyen : mettre en place les gestes de premier secours et appeler l'infirmière ; blessé grave : mettre en place les gestes de premier secours, appeler les services de secours, prévenir l'infirmière) Prévenir à l'aide de son téléphone portable en composant le 112 qui nous orientera vers le service de secours le plus proche et le plus adapté ou en appelant le collège en cas de blessure moins grave. - Secourir : En fonction de l'état de la victime et de l'actualisation de ses connaissances en matière de secourisme, exécuter les premiers gestes qui peuvent s'avérer salvateurs : couvrir la victime, mise en PLS, respiration artificielle, massage cardiaque, ... <p>CE QU'IL FAUT DIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se présenter / Donner son numéro de téléphone - Expliquer le motif de l'appel - Citer l'adresse du lieu de l'accident - Expliquer la situation - Expliquer les gestes que vous avez effectué - Avant de raccrocher, attendre pour vérifier si l'interlocuteur n'a plus à rien à demander / Attendre que l'interlocuteur demande de raccrocher <p>Consigner par écrit l'incident, le donner à la directrice de la structure en vue de la déclaration d'accident à l'assurance.</p> <p>L'INFIRMIÈRE EST PRÉSENTE :</p> <p>L'infirmière est sollicitée le plus rapidement possible. Prévenir rapidement le chef d'établissement, si absent, un personnel de direction.</p> <p>Préciser le nom/prénom de la victime, l'état de la victime, les circonstances de l'accident, et le lieu exact de l'accident (étage, numéro de la salle, cours de récréation...)</p> <p>L'infirmière intervient pour prendre en charge l'urgence.</p> <p>L'INFIRMIÈRE EST ABSENTE :</p> <p>Les soins et les urgences sont assurés en priorité par les personnels titulaires du certificat de compétence de citoyen sauveteur (PSC) ou des Gestes qui sauvent (GQS).</p> <p>La liste des personnes titulaires de ces attestations est disponible.</p> <p>★ Toutefois, il convient de rappeler qu'il appartient à chacun de porter secours à toute personne en danger. Vérifier si l'élève possède un PAI et l'appliquer si besoin.</p> <p>Effectuer les premiers soins en se référant au guide soins et conduite à tenir au quotidien à l'école.</p> <p>APPEL DES SECOURS 112 :</p> <p>Pour rappel, il est préférable d'appeler le 112, même en cas de doute, pour obtenir un avis médical ou des conseils de prise en charge.</p> <p>Les langues utilisées sont le turc et l'anglais.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Se présenter au 112, et expliquer les faits le plus précisément possible → Indiquer l'adresse Lycée français Charles de Gaulle à Incek Kizilcasar mahallesi 1209. sokak no: 22 INCEK GÖLBAŞI, derrière le commissariat d'Incek (Incek karakolu) 															

→ Préciser les voies d'accès : l'entrée se fera par l'arrière / l'avant de l'établissement.
 → Décrire la situation : ce que je vois ; ce que la victime me dit ; ce que je fais
 → Répondre aux questions
 → Attendre que l'on me dise de raccrocher
SUITES A DONNER :
 → Organiser l'accueil de l'ambulance, prévenir l'accueil ou la sécurité, envoyer un adulte à la grille d'entrée afin d'orienter rapidement les secours vers le lieu où se trouve la victime
 → Prévenir la famille de l'élève et prévenir rapidement la cheffe d'établissement qui désignera un personnel pour accompagner l'élève.
 → Plus tard, effectuer la traçabilité des soins réalisés dans le registre de soins, disponible dans les trousse de 1er secours et informer l'infirmière dès son retour.

Procédure à appliquer en cas d'incident relevant d'un problème de santé (Hors de l'établissement – piscine Ufuk Universitesi)

Lorsqu'un incident survient, l'enseignant, détenteur du PSC, évalue immédiatement la situation et applique la procédure correspondant au niveau de risque.

1. Situation NON URGENTE - Risque mineur
 Définition : les risques mineurs désignent des situations, symptômes ou expositions pouvant entraîner une atteinte légère, transitoire et réversible de la santé physique ou psychique des élèves ou des personnels, sans retentissement significatif sur l'état général, les apprentissages ou la sécurité, et ne nécessitant ni prise en charge médicale spécialisée ni suivi prolongé.
 Conduite à tenir :
 -L'enseignant évalue la situation et garde l'élève sous sa responsabilité jusqu'au retour au lycée.
 -Les gestes de premiers secours sont réalisés si nécessaire (trousse de secours à disposition).
 -Il peut solliciter l'infirmière pour conseils, sur la base des éléments qu'il lui transmet.
 -À titre de précaution, l'élève pourra être orienté vers l'infirmerie dès son arrivée dans l'établissement.

2. Situation d'URGENCE RELATIVE - Risque modéré
 Définition : les risques modérés correspondent à des situations, états de santé ou facteurs environnementaux pouvant altérer de manière non immédiate ou non grave la santé physique ou psychique des élèves ou des personnels, sans engager le pronostic vital ni nécessiter une prise en charge médicale urgente, mais justifiant une surveillance, une prévention et parfois une intervention médicale ou médico-sociale.
 Conduite à tenir :
 -L'enseignant évalue la situation et réalise les gestes de premiers secours.
 -L'enseignant peut prendre attache auprès de l'infirmière qui se chargera de prévenir la direction, si nécessaire, afin de prendre la décision concernant le transport ou non de la victime et l'éventuelle prise en charge de la classe.
 -Si la situation nécessite une évacuation : les secours médicalisés sont contactés par l'enseignant et un personnel de l'établissement se rend à la piscine pour accompagner l'élève dans l'ambulance puis à l'hôpital.

3. Situation d'URGENCE ABSOLUE - Risque vital
 Définition : un risque vital correspond à toute situation, pathologie, traumatisme ou événement aigu susceptible d'engager immédiatement ou à très court terme le pronostic vital d'un élève ou d'un personnel, et nécessitant une prise en charge médicale urgente et spécialisée, avec activation immédiate des secours.
 Conduite à tenir :
 -La responsabilité est immédiate et collective : l'enseignant et l'université prennent sans délai les mesures d'urgence nécessaires.
 -L'enseignant alerte ou fait alerter immédiatement les secours : appel du 112, mise en œuvre des gestes de premiers secours.
 -Il avertit ensuite l'établissement (infirmerie / vie scolaire / secrétariats), qui se chargera de prévenir les parents (direction, service de santé, vie scolaire...).

Soins et conduites à tenir au quotidien à l'école

- Rassurer et isoler, contrôler si l'élève a un PAI, vérifier la fiche infirmerie quand c'est possible,
 - Allonger la victime ; en cas de difficultés respiratoires la mettre en position assise,
 - Ne pas minimiser, ni dramatiser,
 - Évacuer au moindre doute,
 - Se laver les mains au savon liquide avant et après chaque soin,
 - L'usage de gants non stériles, à usage unique est obligatoire pour tous les soins,
 - Selon la gravité, la famille sera contactée par l'établissement.
- PLAIE :**
- Pour plaie simple nettoyer à l'eau et au savon. Puis éventuellement, et en l'absence d'allergie, désinfecter avec une compresse imbibée d'Hexomédine 1% (facultatif) et Si besoin, mettre un pansement.

- En cas de plaie grave, installer confortablement et sans délai la victime en position d'attente, appeler les secours 112 (cf. organisation des soins des urgences") :

- o assise en laissant la plaie à l'air libre en présence d'une plaie au thorax ;
- o allongée, jambes fléchies en présence d'une plaie de l'abdomen ;
- o allongée, yeux fermés en demandant de ne pas bouger la tête en présence d'une plaie à l'oeil et si possible en maintenant sa tête à deux mains ;
- o allongée dans tous les autres cas.

SAIGNEMENT DE NEZ :

- Faire moucher l'élève puis faire appuyer sur les narines (élève assis, tête légèrement penchée en avant pendant 10 minutes).
- Si le saignement persiste, appeler les parents pour une consultation médicale.

BRÛLURES :

- refroidir immédiatement la surface brûlée avec de l'eau courante tempérée et à faible pression pendant au moins 10 minutes, idéalement 20 minutes.
- Pour brûlure grave, étendue ou brûlure électrique : appeler les secours 112 (cf. "organisation des soins des urgences").

COUPS-CONTUSIONS :

- Être prudent, penser à la fracture surtout si douleur ou bleu très important.
- Glace sur la zone douloureuse : intercaler un linge entre la peau et la glace.
- Si douleur ou gonflement très important : ne pas mobiliser, évacuer l'élève.

CHOC A LA TÊTE : à surveiller

- Des signes de souffrance cérébrale peuvent apparaître tardivement (agitation, endormissement, vomissement, maux de tête), dans ce cas : appeler les secours 112 (cf. "organisation des soins des urgences").

MAUX DE TÊTE – VENTRE – DENTS :

- Ne pas donner de médicament.

NAUSÉES OU VOMISSEMENTS – MALAISE – FATIGUE – AGITATION "crise de nerf"

- Rassurer, isoler, allonger. Ne pas donner de médicament : appeler la famille.
- Si perte de connaissance, allonger sur le côté : appeler les secours 112 (cf. "organisation des soins des urgences").

ATTEINTE DE L'ŒIL :

- Toute blessure à l'œil est potentiellement grave et nécessite une consultation spécialisée.
- Selon la blessure appeler la famille ou les secours 112 (cf. "organisation des soins des urgences").

INGESTION DE PRODUITS TOXIQUES

- Ne pas faire boire, ne pas faire vomir.
- Garder l'emballage ou l'échantillon.

Appeler le Centre Antipoison au 114 ou les Urgences médicales au 112 pour conduite immédiate à tenir.

Les enseignants d'EPS